

COLLÈGE RICHELIEU

Commission de Prospective Stratégique

NOTE DE SYNTHÈSE N°01

Souveraineté Numérique : La Méditerranée comme Pivot Stratégique

DOCUMENT PUBLIC

Travaux publiés au titre de la mission d'intérêt général du Collège.

MARS 2026

I. LE CONSTAT : UNE MER DE DONNÉES

La Méditerranée n'est plus seulement un carrefour maritime ; elle est devenue le système nerveux de l'économie numérique européenne. Plus de 95 % du trafic internet entre l'Europe, l'Asie et l'Afrique transite par des câbles sous-marins immergés dans nos eaux territoriales. Cette concentration physique crée une opportunité économique sans précédent, mais aussi une vulnérabilité critique.

II. LES ENJEUX : INFRASTRUCTURES ET GÉOPOLITIQUE

La maîtrise des « points d'atterrissage » (Landing Stations), notamment autour du hub de Marseille et du littoral méditerranéen, est le nouveau verrou de la souveraineté. L'analyse du Collège montre que la neutralité de ces infrastructures est menacée par une concentration croissante des acteurs privés extra-européens, capables d'influencer les flux de données par leur simple domination technique.

III. LES RISQUES : DÉPENDANCE ET EXTRATERRITORIALITÉ

Le principal risque identifié est celui de l'extraterritorialité du droit. Lorsque les données françaises sont stockées ou transitent par des équipements appartenant à des puissances étrangères, elles tombent sous des juridictions qui échappent au contrôle de l'État. L'absence d'un « Cloud » souverain spécifiquement dédié aux zones de transit méditerranéennes expose nos administrations et nos champions industriels à une surveillance invisible mais systématique.

IV. AXES DE RÉFLEXION POUR UNE AUTONOMIE STRATÉGIQUE

Pour restaurer une capacité d'action souveraine, le Collège Richelieu identifie trois priorités de réflexion :

- 1. Souveraineté des Infrastructures Physiques :** Renforcer le statut juridique des zones d'atterrissage des câbles pour les considérer comme des « Secteurs d'Importance Vitale » (SIV).
- 2. Indépendance du Stockage :** Encourager la création de Data Centers de proximité, sous droit français exclusif, pour traiter les données sensibles sans qu'elles ne quittent le territoire national.
- 3. Diplomatie Numérique :** Porter au niveau européen une charte de protection des flux méditerranéens, visant à sanctuariser les données des citoyens et des États contre toute ingérence.

V. CONCLUSION

La souveraineté numérique ne peut être un simple slogan. Elle exige une maîtrise de la géographie des réseaux. La France, par sa position centrale en Méditerranée, détient les clés d'une autonomie européenne. Mais cette position est fragile et nécessite une vigilance constante face aux appétits des grandes puissances numériques mondiales.

NOTE AUX LECTEURS ET MEMBRES

Ce document constitue le résumé public de nos travaux. Le **Rapport Intégral (52 pages)**, comprenant les cartes de vulnérabilité haute résolution, les audits de sécurité des consortiums internationaux ainsi que les préconisations budgétaires confidentielles, est réservé exclusivement aux **Membres Associés du Collège Richelieu** via le portail sécurisé : www.collegerichelieu.fr/travaux